

**Protocole de Montréal
relatif à des substances
qui appauvrissent
la couche d'ozone**

Distr. générale
14 avril 2023

Français
Original : anglais

**Trente-cinquième Réunion des Parties au
Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone**
Nairobi, 23–27 octobre 2023
Point 3a) de l'ordre du jour provisoire du segment
préparatoire*

**Questions administratives : budget du Fonds
d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal
et rapports financiers**

**Rapport financier des Fonds d'affectation spéciale pour
la Convention de Vienne pour la protection de la couche
d'ozone et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui
appauvrissent la couche d'ozone pour l'année budgétaire 2022**

Note du Secrétariat

I. Introduction

1. La présente note récapitule comme suit les informations financières relatives à l'année budgétaire 2022 :

a) La section II présente les états financiers certifiés des fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et pour le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et donne des informations sur le solde de trésorerie, les réserves¹ et le solde² des deux fonds d'affectation spéciale ;

b) La section III présente les états financiers certifiés pour les contributions préaffectées qui appuient les activités du Secrétariat de l'ozone financées à l'aide du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal ;

c) La section IV donne un aperçu de l'exécution du budget pour les deux Fonds d'affectation spéciale.

2. La présente note devrait être lue en parallèle avec les projets de budget pour 2024 et 2025 du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.35/4) et le rapport financier indicatif des deux Fonds d'affectation spéciale pour l'année budgétaire 2023 au 30 avril 2023 (UNEP/OzL.Pro.WG.1/45/INF/1).

* UNEP/OzL.Pro.35/1.

¹ Les réserves représentent 15 % du budget et sont conservées en liquidités pour couvrir les obligations finales en cas de clôture du Fonds.

² Le solde du Fonds est égal à la totalité des actifs moins la totalité des passifs. Il comprend la trésorerie, les créances et d'autres actifs et passifs cumulés.

3. Le mandat des deux Fonds d'affectation spéciale exige que le (la) Directeur(trice) exécutif(ve) du PNUÉ soumette aux Parties les rapports financiers et les états financiers vérifiés du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'année en question. S'agissant de l'année terminée le 31 décembre 2021, le rapport financier, les états financiers audités et le rapport du Comité des Commissaires aux comptes sont disponibles à l'adresse www.un.org/en/auditors/board/auditors-reports.shtml (voir A/77/5/Add.7). Le document équivalent pour l'année terminée le 31 décembre 2022 sera consultable via le même lien vers la fin de l'année 2023.

4. À la fois dans le texte et dans les tableaux du présent rapport, toute référence au dollar s'entend du dollar des États-Unis, sauf indication contraire.

II. États financiers certifiés des Fonds d'affectation spéciale

5. Les états financiers vérifiés des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'année terminée le 31 décembre 2022 sont reproduits dans l'annexe I à la présente note.

6. Au paragraphe 9 de la décision XII(II)/4, la Conférence des Parties à la Convention de Vienne a demandé au Secrétariat d'indiquer dans les futurs rapports financiers du Fonds d'affectation spéciale le montant des liquidités disponibles, en plus des contributions à recevoir. La trente-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal a formulé une demande similaire au paragraphe 12 de la décision XXXIV/24.

7. Le Secrétariat tient à exprimer sa gratitude pour les efforts consentis par nombre de Parties pour régler leurs contributions aux deux Fonds d'affectations spéciale, certaines ayant même versé leurs contributions intégralement.

A. Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne

8. Ensemble, les réserves et le solde du Fonds totalisaient 2 613 210 dollars à la fin de l'année 2022. L'évolution des réserves et du solde du Fonds sur la période 2017–2024, avec les montants pour 2023 et 2024 qui sont des projections, est présentée au tableau 1.

Tableau 1

Réserves et solde du fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne, 2017–2024 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 projeté	2024 projeté
Solde du Fonds en début d'exercice	1 861	1 710	1 804	1 746	2 276	2 479	2 478	2 415
Contributions attendues	603	733	865	984	986	781	781	781
Intérêts et recettes accessoires	20	31	40	28	4	9	10	10
Charges	(762)	(670)	(875)	(482)	(860)	(789)	(767)	(1 256)
Ajustement des réserves et du solde du Fonds	(12)	–	(88)	–	73	(2)	(87)	–
Solde du Fonds en fin d'exercice	1 710	1 804	1 746	2 276	2 479	2 478	2 415	1 950
Réserves	118	118	206	206	133	135	222	222
Solde et réserves du Fonds	1 828	1 922	1 952	2 482	2 612	2 613	2 637	2 172

9. À la fin de l'année 2022, le solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale, réserves comprises, s'établissait à 2 351 341 dollars, contre un montant projeté de 2 263 000 dollars indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro.34/5. L'écart s'explique par un mouvement d'actifs et de passifs et par la réception de contributions excédentaires par rapport aux contributions attendues pour 2022. Le montant total des contributions reçues en 2022 (913 692 dollars) était ventilé comme suit : 398 373 dollars de contributions pour des exercices antérieurs, 501 849 dollars de contributions pour l'année 2022 et 13 470 dollars de versements anticipés sur les contributions dues en 2023. Au 31 décembre 2022, les contributions non acquittées s'élevaient à 396 515 dollars, dont un montant de 158 943 dollars au titre d'exercices antérieurs (voir annexe VI, section A). L'évolution du solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale sur la période 2014–2024 est présentée dans le graphique à la page 3. Les prévisions pour les années 2023 et 2024 se fondent sur l'hypothèse d'une réception en

trésorerie de 100 % des contributions approuvées et d'un niveau de dépenses à 85 % du budget approuvé.

B. Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

10. Ensemble, les réserves et le solde du Fonds totalisaient 9 189 325 dollars à la fin de l'année 2022. L'évolution des réserves et du solde du Fonds sur la période 2017–2024 est présentée au tableau 2 (p. 3), ainsi que les montants projetés pour 2023 et 2024.

11. Les prévisions pour l'année 2023 se fondent sur l'hypothèse d'une réception en trésorerie de 100 % des contributions approuvées et d'un niveau de dépenses à 80 % du budget approuvé. Les prévisions pour 2024 sont calculées selon l'option de financement dont le niveau des contributions est le moins élevé, afin de réduire le solde de trésorerie, et un niveau de dépenses à 80 % du budget approuvé.

Évolution du solde de trésorerie en fin d'exercice du fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne

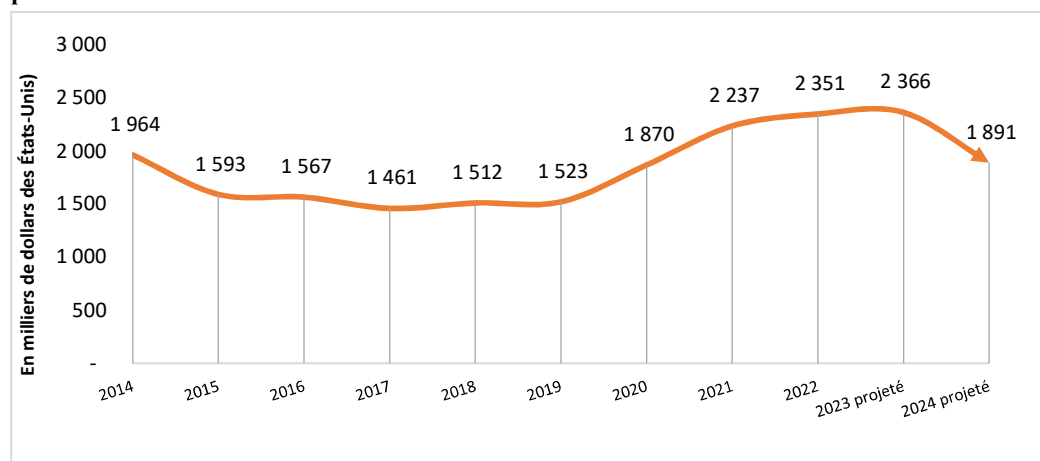


Tableau 2

Réserves et solde du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal, 2017–2024

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 projeté	2024 projeté
Solde du Fonds en début d'exercice	3 159	6 930	8 096	6 957	10 511	11 192	8 330	6 633
Contributions attendues	5 757	5 547	5 327	5 322	3 743	2 598	3 170	2 598
Intérêts et recettes accessoires	26	143	186	164	47	57	60	60
Charges	(2 012)	(4 707)	(6 686)	(1 928)	(3 070)	(5 499)	(4 909)	(4 863)
Ajustement des réserves et du solde du Fonds	–	183	34	(4)	(39)	(18)	(19)	–
Solde du Fonds en fin d'exercice	6 930	8 096	6 957	10 511	11 192	8 330	6 633	4 427
Réserves	1 015	832	798	802	841	859	878	878
Solde et réserves du Fonds	7 945	8 928	7 755	11 313	12 033	9 189	7 511	5 305

12. À la fin de l'année 2022, le solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale, réserves comprises, s'établissait à 9 717 762 dollars, contre un montant projeté de 9 232 039 dollars indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro.34/4. L'écart s'explique par un mouvement d'actifs et de passifs et par la réception de contributions excédentaires par rapport aux contributions attendues pour 2022. Le montant total des contributions reçues en 2022 (3 236 653 dollars) était ventilé comme suit : 558 581 dollars de contributions pour des exercices antérieurs, 2 228 668 dollars de contributions pour

l'année 2022 et 449 404 dollars de versements anticipés sur les contributions dues en 2023. Au 31 décembre 2022, les contributions non acquittées dues au Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal s'établissaient à 947 658 dollars, dont un montant de 727 297 dollars au titre d'exercices antérieurs (voir annexe VI, section B). La prévision du solde de trésorerie pour l'année se terminant le 31 décembre 2023 est de 7 979 432 dollars. L'évolution du solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale sur la période 2017–2024 est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro.35/4.

III. États financiers certifiés des contributions préaffectées

13. L'annexe II à la présente note contient les états financiers certifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2022 pour les contributions préaffectées qui appuient les activités du Secrétariat de l'ozone financées à l'aide du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal. Une ventilation des contributions préaffectées est présentée dans l'annexe III à la présente note.

14. Les contributions suivantes ont été reçues au cours de l'année :

- a) 169 456 dollars de l'Union européenne à l'appui aux travaux des groupes d'évaluation du Protocole de Montréal ;
- b) 28 815 dollars de la Suède et 9 737 dollars de la Finlande aux fins de la participation des Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole de Montréal (Parties visées à l'article 5) aux réunions organisées dans le cadre du Protocole ;
- c) 15 432 dollars de l'Italie à l'appui du travail du coprésident du Comité des choix techniques pour la réfrigération, la climatisation et les pompes à chaleur du Groupe de l'évaluation technique et économique.

15. Le Secrétariat tient à exprimer ses sincères remerciements à l'Union européenne et aux Gouvernements finlandais, italien et suédois et à saluer l'importance des contributions préaffectées consenties par ces Parties en 2022 à l'appui aux activités financées par le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal.

IV. Rapport sur l'exécution du budget pour les Fonds d'affectation

16. L'annexe IV à la présente note contient le rapport sur l'exécution du budget des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal au 31 décembre 2022, faisant apparaître les dépenses effectives et les engagements de dépenses par rapport aux budgets approuvés.

A. Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne

17. Le taux d'exécution de 91 % du budget de 2022 approuvé s'explique comme suit :

- a) Les dépenses de personnel (617 892 dollars) ont représenté 94 % du budget alloué aux traitements de base, indemnités et autres prestations ;
- b) Les activités promotionnelles dans la catégorie du coût des réunions ont utilisé un montant de 8 880 dollars, correspondant à 89 % du budget alloué aux activités de sensibilisation du public et de communication décrites au paragraphe 18 h) ci-dessous et à l'annexe V, section A ;
- c) Les frais de voyage du personnel, qui se sont élevés à 29 666 dollars, représentent 99 % du budget alloué ;
- d) Un total de 49 101 dollars a été dépensé pour le matériel consommable et non consommable, la location des locaux à usage de bureaux et l'utilisation et l'entretien du matériel, soit 94 % du budget alloué à ces postes ;
- e) Un montant de 12 483 dollars a été dépensé au titre de la communication de bureau, de la célébration³ de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone et des frais bancaires, ce qui représente 36 % du budget alloué aux frais divers.

³ Des fonds ont été versés aux Gouvernements Saint-Lucien et gambien (coûts partagés avec le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal).

B. Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

18. Le taux d'exécution de 95 % du budget révisé approuvé s'explique comme suit :

a) Les dépenses de personnel (1 327 320 dollars) ont représenté 97 % du budget alloué aux traitements de base, indemnités et autres prestations. Conformément à la pratique en vigueur, les dépenses afférentes à certains membres du personnel sont partagées avec le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne dont il est rendu compte au paragraphe 17 a) ci-dessus ;

b) Le Secrétariat a dépensé 65 214 dollars sur un budget de 80 551 dollars pour engager des consultants chargés : i) d'apporter leur soutien et de donner des avis sur des questions scientifiques et techniques ; ii) de la rédaction du contenu et de notes d'information ; iii) de la finalisation, de tests de résistance et de la révision et de l'adoption d'un système de gestion environnementale en vue de rendre les événements durables, conformément aux directives pertinentes de l'ONU ;

c) Le coût des réunions (1 828 251 dollars), correspondant à 99 % du budget alloué à ces fins, a été encouru au titre des services de conférence, de la documentation, des lieux de réunion et de la restauration pour les réunions ci-après : i) la quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal ; la trente-quatrième Réunion des Parties⁴ ; iii) les soixante-huitième et soixante-neuvième réunions du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal ; iv) la réunion du Bureau de la trente-troisième Réunion des Parties. Les dépassements de la ligne budgétaire relative à la quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée résultent de l'augmentation des frais de voyage (voir document UNEP/OzL.Pro.34/4/Add.1) et du nombre de pages éditées et traduites par rapport à ce qui avait été estimé. Les coûts susmentionnés comprennent les dépenses, d'un montant de 54 712 dollars, de communication et d'organisation des réunions des membres des groupes d'évaluation et de leurs comités des choix techniques ;

d) Les coûts d'un montant de 1 121 886 dollars pour les voyages des représentants et experts des Parties visées à l'article 5 correspondent à 91 % du budget alloué à leur participation aux réunions des traités sur l'ozone, et aux groupes d'évaluation et à leurs comités d'options techniques. Le montant non dépensé de 106 991 dollars s'explique principalement par l'annulation du voyage de participants dont le financement avait été approuvé par le Secrétariat ;

e) Les frais de voyage du personnel en mission, d'un montant de 228 037 dollars, représentent 98 % du budget alloué au service des réunions du Groupe de travail à composition non limitée, de la Conférence des Parties, du Comité exécutif du Fonds multilatéral et des réseaux régionaux, ainsi que d'autres réunions de ce type, et/ou à la participation à ces réunions. Les frais de voyage du personnel des services de conférence en mission, d'un montant de 13 656 dollars, pour les missions exploratoires, sont inclus dans le montant ci-dessus ;

f) Les dépenses de fonctionnement afférentes au matériel et à la location de locaux à usage de bureaux se sont élevées à 53 952 dollars. En outre, un montant de 14 479 dollars a été dépensé au titre des frais divers pour la communication de bureau, le fret, la formation du personnel et les frais bancaires ;

g) Les frais d'établissement des rapports comprenant la couverture médiatique de la quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et de la trente-quatrième Réunion des Parties, ainsi que la traduction et l'édition ponctuelles de documents non liés aux réunions, se sont élevés à 64 360 dollars ;

h) Les coûts liés à la sensibilisation du public et à la communication correspondent à deux séries d'activités : i) la sensibilisation du public ; ii) la présence numérique. On trouvera à l'annexe V un point sur les activités mises en œuvre au titre de cette catégorie de dépenses. Un total de 47 512 dollars, représentant 83 % du budget alloué, a été dépensé au titre de la rubrique sensibilisation du public et communication (détails donnés aux alinéas i) à iv) ci-dessous), ainsi que des fonds provenant du solde de trésorerie (détails donnés aux alinéas i) et ii) ci-dessous). Ces fonds, considérés conjointement avec ceux alloués aux activités de sensibilisation au titre du Fonds d'affectation spéciale de la Convention de Vienne (voir alinéa 17 b) ci-dessus) et à un projet financé par l'Union européenne, ainsi qu'avec des économies réalisées sur les ressources d'appui aux programmes, ont été dépensés comme suit :

⁴ En raison de retards intervenus dans la finalisation du rapport et des décisions de la réunion, les coûts réels de la réunion n'étaient pas connus au moment de l'élaboration du présent document. Les frais de voyage des assistants administratifs du Secrétariat sont également inclus dans cette rubrique budgétaire.


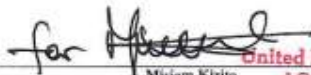

- i) Matériels liés à la célébration⁵ de la Journée internationale de la protection de la couche d’ozone, notamment une vidéo de deux minutes sur le thème de l’année et commémorant 35 ans du Protocole de Montréal, un logo sur 35 ans du Protocole de Montréal réalisé pour l’occasion, des affiches et un ensemble complet pour les médias sociaux sur Instagram, Twitter et Facebook, notamment la traduction dans les cinq autres langues officielles de l’ONU ;
 - ii) Des documents visuels, notamment un concept visuel de la Journée internationale de la protection de la couche d’ozone et la promotion de l’identité visuelle des réunions sur les traités sur l’ozone et leurs matériels respectifs (signalisation numérique, feuilles de style pour le Web et les médias sociaux, modèles de présentation, y compris leur apparence et leur attractivité) ;
 - iii) Des matériels de sensibilisation, y compris des films (Journée internationale des filles, Journée internationale des femmes), des graphiques destinés notamment à soutenir le lancement du rapport sur la chaîne du froid et à promouvoir la nouvelle publication sur les « utilisations spécifiques des substances réglementées » lancée par le Secrétariat, et la vidéo sur l’examen de fin d’année 2022 ;
 - iv) La phase II de la Plateforme éducative Reset Earth, qui cible les élèves du secondaire et comprend des outils de recherche et de communication (voir l’annexe V, section A, pour des détails supplémentaires sur les produits correspondants).
- i) Un montant de 186 959 dollars du solde de trésorerie a été consacré aux éléments suivants :
- i) Maintenance du système de communication en ligne, des applications mobiles et des outils correspondants ;
 - ii) Les activités de communication visées au point h) ci-dessus ;
 - iii) Les indemnités versées à un Volontaire national des Nations Unies chargé d’aider le Secrétariat dans ses travaux scientifiques ;
 - iv) Les coûts des services de conférence pour la cinquième Réunion extraordinaire des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d’ozone. Le montant alloué n’a pas été entièrement utilisé en raison de l’absorption par le budget de la quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée d’une part plus importante des frais de réunion et des frais de voyage des représentants des Parties visées à l’article 5. Les deux réunions se sont tenues l’une à la suite de l’autre.

⁵ Les fonds ont été versés aux Gouvernements gambien (coûts partagés avec le fonds d’affectation spéciale pour la Convention de Vienne pour la protection de la couche d’ozone), libérien et zambien.


Annexe I

États financiers certifiés des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'année budgétaire 2022

A. États financiers certifiés du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne


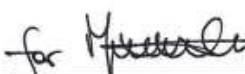

	
Trust fund for the Vienna Convention for the Protection of the Ozone Layer (Fund code: VCL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2022 (United States Dollars)	
	Total
Revenue	
Assessed Contributions	781,175
Other Revenue	10
Investment Revenue	9,137
Total Revenue	790,321
Expenses	
Employee salaries allowances and benefits	587,671
Grants and other transfers	42,482
Supplies and consumables	1,373
Travel	29,666
Other operating expenses	55,550
Allowance for doubtful debt for 2021 reversed in 2022	(22,432)
Programme support expenses	93,343
Net Foreign exchange losses	1,595
Total expenses	789,246
Surplus/(deficit) for the period	1,075
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2022 (United States Dollars)	
	Total
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	2,351,341
Assessed contributions receivable	305,565
Voluntary contributions receivable	
Advance Transfers	(11,154)
Other assets	15,671
Total Current Assets	2,661,423
Non-Current Assets	-
Total Assets	2,661,423
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	17,988
Advance receipts	13,469
Employee benefits liabilities	16,757
Total Current Liabilities	48,214
Total Liabilities	48,214
Net of Total Assets and Total Liabilities	2,613,210
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	2,477,881
Reserves	135,329
Total Net Assets	2,613,210
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2022 (United States Dollars)	
	Total
Net Assets at the Beginning of the Period	2,612,135
Surplus/(deficit) for the period	1,075
Total Net Assets at the End of the Period	2,613,210
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  Miriam Kizito Chief, Financial Reporting Unit BFMS, UNON </div> <div style="text-align: center;">  United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION Budget and Financial Management Service </div> <div style="text-align: right;"> 04/04/2023 </div> </div>	

B. États financiers certifiés du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

	
Trust fund for the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer (Fund code: MPL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2022 (United States Dollars)	
	Total
Revenue	
Assessed Contributions	2,597,681
Other Revenue	2,549
Investment Revenue	54,767
Total Revenue	2,654,997
Employee salaries allowances and benefits	1,162,351
Non-employee compensation and allowances	178,746
Grants and other transfers	157,142
Supplies and consumables	1,861
Travel	1,838,663
Other operating expenses	1,522,807
Allowance for doubtful debt for 2021 reversed in 2022	(10,266)
Programme support expenses	640,730
Net Foreign exchange losses	7,395
Total expenses	5,499,429
Surplus/(deficit) for the period	(2,844,431)
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2022 (United States Dollars)	
	Total
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	9,717,762
Assessed contributions receivable	348,901
Other receivables	1,514
Advance Transfers	(6,920)
Other assets	13,273
Total Current Assets	10,074,529
Non-Current Assets	
Total Non-Current Assets	-
Total Assets	10,074,529
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	336,752
Advance receipts	528,165
Employer benefits liabilities	20,288
Total Current Liabilities	885,204
Total Non current Liabilities	-
Total Liabilities	885,204
Net of Total Assets and Total Liabilities	9,189,325
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	8,329,875
Reserves	859,450
Total Net Assets	9,189,325
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2022 (United States Dollars)	
	Total
Net Assets at the Beginning of the Period	12,033,757
Surplus/(deficit) for the period	(2,844,431)
Total Net Assets at the End of the Period	9,189,325
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  Miriam Kizito Chief, Financial Reporting Unit BFMS, UNON </div> <div style="text-align: center;">  United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION Budget and Financial Management Service </div> <div style="text-align: right;"> 04/04/2023 </div> </div>	

Annexe II

**États financiers certifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2022
pour les contributions préaffectées qui appuient les activités
du Secrétariat de l'ozone financées à l'aide du Fonds d'affectation
spéciale pour le Protocole de Montréal**

	
Support of the activities of the Ozone Secretariat (Fund code: QOL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2022 (United States Dollars)	
	Total
Revenue	
Voluntary Contributions	146,114
Other Revenue	28,261
Investment Revenue	1,316
Total Revenue	175,691
Grants and other transfers	6,500
Travel	62,326
Other operating expenses	90,443
Programme support expenses	9,188
Net Foreign exchange losses	1,629
Total expenses	170,087
Surplus/(deficit) for the period	5,604
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2022 (United States Dollars)	
	Total
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	506,018
Voluntary contributions receivable	552,318
Advance Transfers	(6,500)
Total Current Assets	1,051,836
Non-Current Assets	
Voluntary Contributions Receivable	338,991
Total Non-Current Assets	338,991
Total Assets	1,390,827
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	23,354
Liabilities for conditional arrangements	1,284,642
Total Current Liabilities	1,307,996
Total Non current Liabilities	-
Total Liabilities	1,307,996
Net of Total Assets and Total Liabilities	82,831
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	82,831
Total Net Assets	82,831
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2022 (United States Dollars)	
	Total
Net Assets at the Beginning of the Period	77,226
Surplus/(deficit) for the period	5,604
Total Net Assets at the End of the Period	82,831
 Miriam Kibito Chief, Financial Reporting Unit BFMS, UNON	
 United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION Budget and Financial Management Service	
04/04/2023	

Annexe III

**Contributions préaffectées reçues en 2022 à l'appui aux activités
du Secrétariat de l'ozone financées par le Fonds d'affectation
spéciale pour le Protocole de Montréal, par objet et par donateur***

<i>Objet</i>	<i>Pays</i>	<i>Devise</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en dollars des États-Unis*</i>
Soutien à la participation des représentants des Parties visées à l'article 5 aux réunions du Protocole de Montréal	Suède	SKr	300 000	28 815
	Finlande	Euro	10 000	9 737
Appui aux travaux des groupes d'évaluation du Protocole de Montréal ; première tranche d'une subvention totale de 727 950 dollars pour la période 2022–2025	Union européenne	Dollar des États- Unis	169 456	169 456
Appui au travail du coprésident du Comité des choix techniques pour la réfrigération, la climatisation et les pompes à chaleur du Groupe de l'évaluation technique et économique	Italie	Euro	15 000	15 432
Total				223 440

* Ce tableau a pour objet d'enregistrer les montants en espèces reçus en 2022. Il a été établi selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée, tandis que les états financiers certifiés figurant dans l'annexe II ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS). Cela explique l'écart entre le montant total des recettes indiqué dans l'annexe II et le montant total des contributions préaffectées indiqué dans l'annexe III.

Annexe IV

Rapport sur l'exécution du budget des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal au 31 décembre 2022¹

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal</i>		
	<i>Budget approuvé pour 2022</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2022</i>	<i>Budget révisé approuvé pour 2022</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2022</i>	
1000	Traitements de base, indemnités et autres prestations	659 000	617 892	1 371 985	1 327 320
1200	Consultants	–	–	80 551	65 214
Coût des réunions					
1321	Coûts des services de conférence – Réunions du Groupe de travail à composition non limitée (quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, juillet 2022)	–	–	649 620	749 413
1322	Coût des services de conférence : réunions préparatoires et Réunions des Parties (trente-quatrième Réunion des Parties, novembre 2022)	–	–	859 800	759 642
1323	Dépenses de communication pour les membres des groupes d'évaluation des Parties visées à l'article 5 et coûts de l'organisation de leurs réunions	–	–	59 416	54 712
1324	Coût des services de conférence : réunion du Bureau de la trente-troisième Réunion des Parties, octobre 2022	–	–	33 514	43 778
1325	Coûts des services de conférence : soixante-huitième et soixante-neuvième réunions du Comité d'application (juillet et octobre 2022)	–	–	210 714	191 731
1328	Activités promotionnelles pour la protection de la couche d'ozone	10 000	8 880	–	–
5401	Dépenses de représentation			24 785	28 975
Total partiel : coût des réunions		10 000	8 880	1 837 849	1 828 251
Frais de voyage des représentants et experts des Parties visées à l'article 5					
3301	Frais de voyage des membres des groupes d'évaluation issus de Parties visées à l'article 5 aux réunions des groupes d'évaluation	–	–	252 648	236 824
3302	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 aux réunions préparatoires et aux réunions des Parties	–	–	468 286	429 699

¹ Le rapport sur l'exécution du budget a pour but de comparer le budget approuvé aux dépenses pour la période considérée. Il a été établi selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée, tandis que les états financiers publiés l'ont été selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Cela explique l'écart entre le montant total des recettes indiqué dans l'annexe IV et le montant total des contributions préaffectées indiqué dans l'annexe I.

		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal</i>	
		<i>Budget approuvé pour 2022</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2022</i>	<i>Budget révisé approuvé pour 2022</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2022</i>
3303	Frais de voyages des représentants des Parties visées à l'article 5 aux réunions du Groupe de travail à composition non limitée	–	–	430 142	382 862
3304	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 – réunion du Bureau	–	–	15 000	13 447
3305	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 aux réunions du Comité d'application	–	–	62 802	59 054
Total partiel : frais de voyage des représentants et experts des Parties visées à l'article 5		–	–	1 228 878	1 121 886
Voyages officiels					
1601	Frais de voyage du personnel en mission	30 000	29 666	219 426	214 381
1602	Frais de voyage du personnel des services de conférence en mission	–	–	13 656	13 656
Total partiel : voyages officiels		30 000	29 666	233 082	228 037
Autres dépenses de fonctionnement					
4100	Matériel consommable	8 000	7 602	4 219	4 676
4200	Matériel non consommable	10 000	13 460	9 895	11 696
4300	Location de locaux à usage de bureaux	19 000	14 232	28 824	28 824
5100	Utilisation et entretien du matériel	10 000	12 144	9 756	8 756
5200	Frais d'établissement des rapports	5 000	1 663	69 986	64 360
5300	Frais divers	35 000	12 483	15 245	14 479
Total partiel : autres dépenses de fonctionnement		87 000	61 584	137 925	132 791
Sensibilisation du public et communication		–	–	57 292	47 512
Total des coûts directs		786 000	718 022	4 947 562	4 751 011
Dépenses d'appui aux programmes		102 180	93 343	643 183	616 425 ²
Total avec les dépenses d'appui aux programmes		888 180	811 365	5 590 745	5 367 436
Activités supplémentaires financées par le solde de trésorerie					
Spécialiste du site Web (poste temporaire) (P-3)		–	–	(8 195)	(8 195)
Outils numériques : maintenance et amélioration		–	–	37 500	37 500
Volontaire des Nations Unies (questions scientifiques)		–	–	18 109	17 109
Campagne de communication		–	–	26 312	29 433
Système d'enregistrement et de gestion des contacts		–	–	24 800	300
Coût des services de conférence – cinquième Réunion extraordinaire des Parties		–	–	135 442	110 812
Total des coûts directs		–	–	233 968	186 959
Dépenses d'appui aux programmes		–	–	30 416	24 305

² Montant ajusté pour aligner le total des dépenses d'appui aux programmes indiqué dans l'état financier intermédiaire (voir ci-dessus annexe I, section B). L'ajustement concerne les dépenses susmentionnées dans le cadre d'un accord avec une autre entité du système des Nations Unies en tant que partenaire de mise en œuvre d'une activité.

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal</i>	
	<i>Budget approuvé pour 2022</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2022</i>	<i>Budget révisé approuvé pour 2022</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2022</i>
Total des activités supplémentaires avec les dépenses d'appui aux programmes	–	–	264 384	211 264
Total général des coûts directs	786 000	718 022	5 181 530	4 937 970
Total général des dépenses d'appui aux programmes	102 180	93 343	673 599	640 730
Total général	888 180	811 365	5 855 129	5 578 700
Taux d'exécution du budget		91 %		95 %

Annexe V

Sensibilisation du public et présence numérique

A. Campagne de communication et de sensibilisation

1. L'idée directrice des objectifs de communication pour 2022 était de poursuivre l'élan donné par le lancement réussi de la phase I du développement du portail éducatif et du jeu vidéo. Le contenu académique et le jeu de simulation de la Terre ont été conçus pour faire prendre conscience de l'importance de la couche d'ozone et de la nécessité de la protéger et de la préserver, pour soutenir des actions d'atténuation des changements climatiques et pour nourrir le débat sur la protection de l'environnement parmi les jeunes élèves (8 à 12 ans).
2. La phase II de la plateforme éducative Reset Earth, qui a été développée en 2022, a visé les élèves de l'enseignement secondaire (13 à 18 ans). Pour célébrer le trente-cinquième anniversaire du Protocole de Montréal, un quatrième personnage, Apollo, a été conçu pour « parler » à ce groupe cible. Une vidéo du nouveau personnage a été incluse parmi les matériels pour la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone 2022 comme accroche publicitaire afin de contribuer à la communication et à la sensibilisation autour des travaux et des résultats obtenus par le Protocole de Montréal au cours des 35 dernières années.
3. Le scénario d'animation constitue le socle de la phase II de la plateforme d'éducation. En lien étroit avec des consultants pédagogiques et universitaires, le Secrétariat a mis au point des manuels pour les enseignants, des cahiers d'exercices pour les élèves, des vidéos et un jeu de simulation. Ces outils pédagogiques en ligne sont gratuits et ont été conçus pour fournir aux éducateurs des idées, des activités, des jeux et des sujets de discussion qui permettent d'autonomiser et de solliciter les élèves sur les questions relatives à la couche d'ozone et à la protection de l'environnement. Ces ressources ont été conçues pour offrir des expériences impliquant les apprenants autour de l'importance de la science et du pouvoir de la collaboration.
4. En mettant en lumière le succès du Protocole de Montréal dans la résolution d'une crise environnementale mondiale majeure, le Secrétariat espère que l'ensemble des matériels pédagogiques de Reset Earth n'a pas pour seul effet d'éduquer la jeune génération, mais l'incite aussi à s'inspirer du Protocole de Montréal et de la famille de l'ozone en s'appuyant sur les solides connaissances scientifiques et sur le pouvoir de la collaboration et de la coopération pour résoudre des défis mondiaux complexes.
5. Étant donné que la plateforme d'éducation et les autres outils Reset Earth sont en ligne, la version Apollo Edition a été lancée sur les médias numériques, notamment au moyen de nombreuses publications sur les médias sociaux sur les comptes du Secrétariat de l'ozone et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (Facebook, Instagram et Twitter) ainsi que par des courriers électroniques adressés aux abonnés de l'Alliance Jeunesse et Éducation du PNUE (12 000 personnes), à la Commission de l'éducation et de la communication de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) (2 000 personnes), aux abonnés au Digest de l'UICN (une lettre d'information des membres distribuée à 1 500 organisations non gouvernementales et à 20 000 particuliers), aux abonnés aux comptes Facebook et Twitter de l'UICN (18 000 personnes chacun) et aux abonnés à la lettre d'information #NatureForAll (550 organisations et 4 000 particuliers). La stratégie globale de marketing en ligne et de diffusion de l'information a permis d'adopter l'approche du « fil d'Ariane » consistant à publier des bandes-annonces, des messages, des animations GIF et des vidéos en utilisant le personnage Apollo nouvellement créé, jusqu'à la date de lancement de la Journée mondiale de l'éducation (24 janvier 2023) et la diffusion après celle-ci jusqu'à la fin du mois de mars. La campagne de promotion sur les médias sociaux du 24 janvier au 29 mars a donné lieu à plus de 51 000 visites sur la page Web d'Apollo Edition, avec près de 44 000 visiteurs qui ont utilisé activement la page pendant une durée moyenne de deux minutes vingt secondes. En outre, les ressources académiques ont été téléchargées plus de 3 500 fois. Le jeu de simulation développé a été visionné plus de 700 fois, et 400 utilisateurs y ont joué activement pendant une durée moyenne de plus de trois minutes. La diffusion dans les médias sociaux sur Twitter, Instagram et Facebook, s'appuyant sur des messages du Programme des Nations Unies pour l'environnement, a généré près de 19 millions d'impressions. Instagram a été le compte du Secrétariat le plus performant, avec 1,2 million d'impressions et près de 64 000 clics sur le lien vers la page Web de l'Apollo Edition, suivi par Twitter, avec plus de 600 000 abonnés atteints et plus de 2 000 clics sur les liens.

6. Les autres activités indiquées ci-après ont également été menées en 2022 :

a) *Un programme complet a été mis au point concernant les éléments numériques de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.* Le Secrétariat a mis au point un ensemble complet de matériels pour les médias sociaux dans les six langues officielles de l'ONU, y compris un logo MP@35 (35 ans du Protocole de Montréal) réalisé expressément pour l'occasion. Cet ensemble de matériels contient de nombreux graphiques supplémentaires en plus des affiches, notamment des carrousels tournants et des propositions de messages et de mise en page pour les différentes plateformes de médias sociaux, permettant aux utilisateurs finals de créer une myriade de publications différentes. En offrant un portefeuille continu plus étendu de produits numériques, le Secrétariat espère avoir apporté un soutien supplémentaire aux efforts de communication en ligne déployés par les Parties et les acteurs de l'ozone afin d'accroître la sensibilisation à la couche d'ozone au niveau mondial et l'engagement dans les activités visant à célébrer au niveau local la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone. En outre, une vidéo et des infographies ont été développées sur le thème « Protocole de Montréal – coopération mondiale pour la protection de la vie sur terre », célébrant les 35 ans du Protocole de Montréal ;

b) *Une courte vidéo intitulée « Review of 2022 » (Bilan de 2022) a été réalisée pour remplacer la traditionnelle carte de vœux de fin d'année et développer les ressources numériques à la disposition des Parties pour les partager largement.* La vidéo a été publiée sur le site Web du Secrétariat afin de mettre en évidence les événements importants, les réalisations marquantes, les défis et les succès de 2022.

B. Présence numérique et amélioration du site Web : état d'avancement des activités depuis 2018

<i>Section du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Lien</i>
Prévues/En cours		
Système de gestion des contacts	Le système permettra d'assurer une gestion intégrée des coordonnées des participants aux réunions, à des fins de publipostage et de communication des données.	En cours
Application mobile pour les réunions	L'application permettra aux participants d'accéder aux informations en temps réel pendant la réunion.	En cours
Système d'enregistrement	Amélioration du système actuellement utilisé par le Secrétariat pour enregistrer les participants aux réunions	En cours
Verdissement de nos réunions	Amélioration de la visibilité du bilan annuel des émissions de carbone du Secrétariat et de ses efforts en matière de durabilité dans le cadre du système de gestion environnementale, y compris des informations sur l'accessibilité des informations et des réunions pour les personnes souffrant de handicaps physiques ou cognitifs.	En cours
Page Web de la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone	Actualiser l'apparence et l'attractivité et améliorer l'accessibilité des ressources numériques de la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone	En cours
Page Web sur le genre	Fournir des informations sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre des travaux relatifs aux traités sur l'ozone	En cours
Achevées en 2022		
Exposition virtuelle sur les chaînes de froid durables	En partenariat avec OzonAction du Programme des Nations Unies pour l'environnement, cette initiative présente les technologies de chaîne du froid disponibles et promeut des approches systémiques décisives,	https://ozone.unep.org/coldchainexhibition

<i>Section du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Lien</i>
	des initiatives pertinentes et des solutions de chaînes du froid non en nature. La plateforme permet de présenter les nominations d'expositions pour examen par les organisateurs et montre les technologies approuvées sur la plateforme. L'objectif est de faire la démonstration de technologies de chaîne du froid durables.	
Portail éducatif	Cette animation, la ludification et le jeu de simulation de la Terre ont été conçus pour faire prendre conscience de l'importance de la couche d'ozone et de la nécessité de la protéger et de la préserver, pour soutenir des actions d'atténuation des changements climatiques et pour nourrir le débat sur la protection de l'environnement.	https://ozone.unep.org/reset-earth-education-resources
Édition Apollo		https://ozone.unep.org/apollo-edition
Jeu Reset Earth		https://apps.apple.com/us/app/reset-earth/id1535965317 https://play.google.com/store/apps/details?id=com.UNEP.ResetEarth&pli=1
Jeu de simulation de la Terre		https://ozone.unep.org/apollo-edition-impact-simulator
Manuel d'introduction du Groupe de l'évaluation technique et économique	Recueil en ligne de questions et réponses relatives au GETE	https://ozone.unep.org/teap-primer
Achevées en 2021		
Divulgateur d'intérêts	Nouvelle plateforme en ligne conçue pour la collecte, l'approbation et la publication des divulgations annuelles d'intérêts des membres du GETE, du Comité des choix techniques et d'un organe subsidiaire temporaire	Lien communiqué aux membres concernés
Centre de données	Méthodes supplémentaires de visualisation des données au moyen de cartes	https://wesr.unep.org/topic/index/27
Achevées en 2020		
Nouveau portail des réunions visant à remplacer le portail existant	Plateforme améliorée chargée de gérer les réunions organisées par le Secrétariat	https://ozone.unep.org/meetings
Forum en ligne	Plateforme permettant aux Parties d'examiner les documents de réunion et de formuler des observations avant la réunion.	https://online.ozone.unep.org
Système d'établissement des rapports en ligne – améliorations	Englobe : la mise en œuvre de nouveaux rapports et la mise à jour des rapports existants ; des formulaires de saisie des données améliorés ; soutien au nettoyage des données importées du système précédent ; création de pages publiques supplémentaires (par exemple, une page de ressources à l'intention des utilisateurs non authentifiés) ; notification aux Parties de leurs obligations à venir en matière de communication d'informations pour les aider à respecter les délais de présentation ; notification au Secrétariat de la modification d'un nom ou d'une adresse électronique dans le système de communication d'informations en ligne	https://ors.ozone.unep.org/
Application Profils de pays	L'application permet à l'utilisateur d'accéder instantanément au centre de données et aux différents outils, même en déplacement, améliorant l'accès aux informations et données essentielles. Gratuite et disponible sur Android et iOS.	https://apps.apple.com/us/app/ozone-data-hub/id1538608361
Traité sur l'ozone et objectifs de développement durable	Page dédiée, plus complète et plus informative, sur les incidences des traités sur l'ozone sur les objectifs de développement durable, s'adressant	https://ozone.unep.org/sdg

<i>Section du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Lien</i>
	au lecteur à la recherche d'analyses plus approfondies.	
Page d'accueil du Secrétariat de l'ozone	Nouvelle présentation attractive offrant à l'utilisateur une interface facile à consulter sur le site	https://ozone.unep.org/
L'ozone et vous	Le contenu a été révisé et mis à jour. Des catégories et des images supplémentaires assurent un effet visuel plus saisissant et permettent de séparer les différentes sections informatives.	https://ozone.unep.org/ozone-and-you
Vue d'ensemble	Mise en page toute nouvelle et ajout d'images d'archives adaptées à chaque événement afin d'obtenir une présentation chronologique plus intéressante.	https://ozone.unep.org/ozone-timeline
Ce que vous pouvez faire	Mise en page entièrement revue, incorporant des éléments visuels pour mieux mettre en valeur l'information sur la bonne utilisation et la bonne gestion des appareils de refroidissement. Le Secrétariat s'efforcera de mettre à jour et d'ajouter continuellement de nouveaux contenus à cette section.	https://ozone.unep.org/what-you-can-do
Données sur les pays – centre de données	Des graphiques et des diagrammes ont été ajoutés pour faciliter la visualisation des données.	https://ozone.unep.org/countries/data-table
Outil pour les mélanges	Ce nouvel outil permet de saisir divers mélanges pour déterminer les substances réglementées qu'ils contiennent. Des graphiques visuels aident à illustrer les flux de données pour les groupes de substances.	https://ozone.unep.org/mixtures-blends-tool
Tableau interactif sur les recommandations du Comité d'application	Ce tableau a été conçu pour permettre de chercher et de trouver facilement les décisions et recommandations du Comité d'application depuis 1992.	https://ozone.unep.org/list-of-implementation-committee-recommendations
Tableau interactif sur les rapports du Groupe de l'évaluation technique et économique (GETE) demandés par les Parties	Ce tableau contient une liste complète des rapports que le GETE devrait produire d'ici 2030 à la demande des Parties ; elle comprend également une fonction de recherche et des filtres pour l'année au cours de laquelle le rapport est demandé, le type de rapport, le sujet et la décision source.	https://ozone.unep.org/teap-reports
Tableau interactif sur le commerce illicite	Rapports des Parties sur le commerce illicite de substances appauvrissant la couche d'ozone.	https://ozone.unep.org/countries/additional-reported-information/illegal-trade
Tableau interactif sur les membres des institutions liées aux traités sur l'ozone	Informations sur les membres des institutions tout au long de l'histoire des traités sur l'ozone, dotée de nombreuses fonctions de recherche pour en faciliter l'utilisation.	https://ozone.unep.org/institutions/institutions-membership
Tableau interactif sur les systèmes d'octroi de licences relatives aux hydrofluorocarbones	Informations détaillées reçues des Parties concernant l'établissement et le fonctionnement de leurs systèmes d'octroi de licences relatives aux hydrofluorocarbones.	https://ozone.unep.org/additional-reported-information/licensing-systems
Achevées en 2018–2019		
Système de communication des données en ligne	Ce système permet aux Parties de communiquer des données en ligne au lieu d'utiliser les anciens formulaires par courrier électronique, classeurs Excel, documents Word ou fichiers PDF.	https://ors.ozone.unep.org/
Profils de pays	Ces profils permettent de trouver et d'afficher rapidement des informations pour chaque pays, y compris les données communiquées,	https://ozone.unep.org/countries

<i>Section du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Lien</i>
	les contacts, la ratification et l'octroi de licences.	
Application mobile – traités sur l'ozone	Cette application permet à l'utilisateur d'accéder instantanément aux manuels du Protocole de Montréal et de la Convention de Vienne. Elle est gratuite et disponible sur Android et iOS.	https://apps.apple.com/us/app/ozone-treaties/id1482364689 https://play.google.com/store/apps/details?id=org.unep.ozone.ozontreaties&hl=en
Outil relatif aux normes de sécurité du système	Cet outil interactif présente une liste non exhaustive des normes de sécurité internationales, régionales et nationales applicables au matériel de réfrigération et de climatisation, et aux pompes à chaleur, établie par les organismes de normalisation compétents.	https://ozone.unep.org/system-safety-standards
Manuels	Versions en ligne des manuels du Protocole de Montréal et de la Convention de Vienne, facilement accessibles à tout moment et en tout lieu, et assurant la portabilité.	https://ozone.unep.org/treaties/montreal-protocol
Système d'inscription	Le Secrétariat utilise ce système pour l'inscription des participants aux réunions. L'environnement de l'infrastructure technique du système est en cours de modernisation et de nouvelles fonctionnalités et améliorations nécessaires y sont apportées.	http://ozone.unep.org/registration

Abréviations : iOS – acronyme de l'anglais « iPhone operating system » (système d'exploitation pour iPhone) ; PDF – acronyme de l'anglais « portable document format » (format de document portable) ; GETE – Groupe de l'évaluation technique et économique.

Annexe VI

État des contributions au 31 décembre 2022

A. Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2022</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 pour 2022</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2022</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2022</i>
Afrique du Sud	–	–	–	2 117	–	2 117	–	–	–
Algérie	1 356	1 356	–	1 078	–	1 078	–	–	–
Allemagne	–	–	–	47 425	–	47 425	–	–	–
Arabie saoudite	–	–	–	9 124	–	–	9 124	9 124	–
Argentine	17 750	8 757	8 993	7 124	–	–	7 124	16 117	–
Australie	–	–	–	17 209	–	17 209	–	–	–
Autriche	–	–	–	5 273	–	5 273	–	–	–
Azerbaïdjan	1 429	1 429	–	–	–	–	–	–	–
Belgique	–	–	–	6 390	–	6 390	–	–	–
Brésil	75 535	46 560	28 975	22 959	–	–	22 959	51 934	–
Canada	–	–	–	21 287	–	21 287	–	–	–
Chili	992	992	–	3 172	–	3 172	–	–	–
Chine	–	–	–	93 483	–	93 483	–	–	–
Colombie	457	457	–	2 242	–	2 242	–	–	–
Danemark	–	–	–	4 312	–	4 312	–	–	–
Égypte	–	–	–	1 445	–	1 445	–	–	–
Émirats arabes unis	3 708	–	3 708	4 797	–	–	4 797	8 505	–
Espagne	–	–	–	16 709	–	16 709	–	–	–
États-Unis d'Amérique	315 848	300 000	15 848	171 312	–	–	171 312	187 160	–
Fédération de Russie	–	–	–	18 725	–	18 725	–	–	–

<i>Pays</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2022</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 pour 2022</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2022</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2022</i>
Finlande	–	–	–	3 281	–	3 281	–	–	–
France	–	–	–	34 473	–	34 473	–	–	–
Grèce	–	–	–	2 851	–	2 851	–	–	–
Hongrie	–	–	–	1 602	–	1 602	–	–	1 602
Inde	24 931	24 931	–	6 492	–	6 492	–	–	50
Indonésie	–	–	–	4 226	–	4 226	–	–	–
Iran (République islamique d')	15 542	–	15 542	3 101	–	–	3 101	18 643	–
Iraq	4 585	–	4 585	1 008	–	–	1 008	5 593	–
Irlande	–	–	–	2 891	–	2 891	–	–	–
Israël	9 038	4 816	4 222	3 812	–	–	3 812	8 034	–
Italie	–	–	–	25 748	–	25 748	–	–	–
Japon	–	–	–	66 689	–	66 689	–	–	–
Kazakhstan	–	–	–	1 383	–	1 383	–	–	–
Koweït	–	–	–	1 961	–	1 961	–	–	–
Libye	8 103	–	8 103	–	–	–	–	8 103	–
Malaisie	–	–	–	2 656	–	2 656	–	–	–
Mexique	–	–	–	10 062	–	10 062	–	–	–
Nigéria	7 830	–	7 830	1 945	–	–	1 945	9 775	–
Norvège	–	–	–	5 875	–	5 875	–	–	–
Nouvelle-Zélande	–	–	–	2 266	–	2 266	–	–	–
Oman	4 035	–	4 035	899	–	–	899	4 934	–
Pakistan	1 130	–	1 130	899	–	–	899	2 029	–
Pays-Bas (Royaume des)	–	–	–	10 562	–	10 562	–	–	–
Pérou	–	–	–	1 188	–	1 188	–	–	9 396
Philippines	3 689	3 689	–	1 594	–	1 594	–	–	–

<i>Pays</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2022</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 pour 2022</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2022</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2022</i>
Pologne	–	–	–	6 242	–	6 242	–	–	–
Portugal	6 289	3 440	2 849	2 726	–	–	2 726	5 575	–
Qatar	–	–	–	2 195	–	–	2 195	2 195	–
République de Corée	–	–	–	17 655	–	17 655	–	–	–
Roumanie	1 946	1 946	–	1 539	–	1 539	–	–	–
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	–	–	–	35 559	35 559	–	–	–	–
Serbie	13 302	–	13 302	–	–	–	–	13 302	–
Singapour	–	–	–	3 773	3 773	–	–	–	–
Slovaquie	–	–	–	1 195	–	1 195	–	–	–
Suède	–	–	–	7 054	–	7 054	–	–	–
Suisse	–	–	–	8 960	–	8 960	–	–	–
Tchéquie	–	–	–	2 422	2 422	–	–	–	2 422
Thaïlande	–	–	–	2 391	–	2 391	–	–	–
Türkiye	–	–	–	10 679	–	10 679	–	–	–
Ukraine	1 011	–	1 011	–	–	–	–	1 011	–
Union européenne	–	–	–	19 467	–	19 467	–	–	–
Venezuela (République bolivarienne du)	38 810	–	38 810	5 671	–	–	5 671	44 481	–
TOTAL	557 316	398 373	158 943	781 175	41 754	501 849	237 572	396 515	13 470

B. Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2022</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 pour 2022</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2022</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2022</i>
Afrique du Sud	–	–	–	7 040	–	7 040	–	–	–
Algérie	5 149	5 149	–	3 585	–	3 585	–	–	–
Allemagne	–	–	–	157 705	–	157 705	–	–	–
Arabie saoudite	–	–	–	30 341	–	–	30 341	30 341	–
Argentine	82 686	48 545	34 141	23 691	–	–	23 691	57 832	–
Australie	–	–	–	57 227	–	57 227	–	–	–
Autriche	–	–	–	17 535	–	17 535	–	–	–
Belgique	–	–	–	21 249	–	21 249	–	–	–
Brésil	109 995	109 995	–	76 346	–	–	76 346	76 346	–
Canada	–	–	–	70 787	–	70 787	–	–	–
Chili	37 706	37 706	–	10 547	–	10 547	–	–	–
Chine	–	–	–	310 864	–	310 864	–	–	–
Colombie	–	–	–	7 455	–	7 455	–	–	–
Danemark	–	–	–	14 339	–	14 339	–	–	–
Égypte	–	–	–	4 806	–	4 806	–	–	–
Émirats arabes unis	–	–	–	15 950	–	–	15 950	15 950	–
Espagne	–	–	–	55 564	–	55 564	–	–	–
États-Unis d'Amérique	–	–	–	569 672	9 805	559 867	–	–	426 133
Fédération de Russie	–	–	–	62 266	–	62 266	–	–	–
Finlande	–	–	–	10 910	–	10 910	–	–	–
France	–	–	–	114 636	–	114 636	–	–	–
Grèce	–	–	–	9 482	–	9 482	–	–	–
Hongrie	–	–	–	5 325	–	5 325	–	–	7 229
Inde	114 455	114 455	–	21 587	–	21 587	–	–	–

<i>Pays</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2022</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 pour 2022</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2022</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2022</i>
Indonésie	–	–	–	14 053	–	14 053	–	–	–
Iran (République islamique d')	171 565	–	171 565	10 313	–	–	10 313	181 878	–
Iraq	32 992	–	32 992	3 351	–	–	3 351	36 343	–
Irlande	–	–	–	9 611	–	9 611	–	–	–
Israël	52 036	41 678	10 358	12 677	–	–	12 677	23 035	–
Italie	–	–	–	85 620	–	85 620	–	–	–
Japon	–	–	–	221 764	–	221 764	–	–	–
Kazakhstan	–	–	–	4 598	–	4 598	–	–	–
Koweït	–	–	–	6 520	–	6 520	–	–	–
Libye	63 829	–	63 829	–	–	–	–	63 829	–
Malaisie	–	–	–	8 832	–	8 832	–	–	–
Mexique	–	–	–	33 458	–	33 458	–	–	–
Nigéria	57 193	–	57 193	6 468	–	–	6 468	63 661	–
Norvège	–	–	–	19 535	–	19 535	–	–	2 120
Nouvelle-Zélande	–	–	–	7 533	–	7 533	–	–	–
Oman	22 626	–	22 626	2 987	–	–	2 987	25 613	–
Pakistan	10 392	–	10 392	2 987	–	–	2 987	13 379	–
Pays-Bas (Royaume des)	–	–	–	35 121	–	35 121	–	–	–
Pérou	32 681	32 681	–	3 949	–	3 949	–	–	3 174
Philippines	18 525	18 525	–	5 299	–	5 299	–	–	–
Pologne	–	–	–	20 755	–	20 755	–	–	–
Portugal	31 628	18 569	13 059	9 066	–	–	9 066	22 125	–
Qatar	–	–	–	7 299	–	–	7 299	7 299	–
République de Corée	–	–	–	58 708	–	58 708	–	–	–
Roumanie	7 388	7 388	–	5 117	–	5 117	–	–	–

<i>Pays</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2022</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2021</i>	<i>Recouvrements en 2022 pour 2022</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2022</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2022</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	–	–	–	118 247	118 247	–	–	–	–
Serbie	43 724	–	43 724	–	–	–	–	43 724	–
Singapour	–	–	–	12 547	12 547	–	–	–	–
Slovaquie	–	–	–	3 974	–	3 974	–	–	–
Suède	–	–	–	23 457	–	23 457	–	–	–
Suisse	–	–	–	29 795	–	29 795	–	–	–
Tchéquie	–	–	–	8 053	8 053	–	–	–	10 748
Thaïlande	–	–	–	7 949	–	7 949	–	–	–
Türkiye	123 890	123 890	–	35 510	–	35 510	–	–	–
Union européenne	–	–	–	64 734	–	64 734	–	–	–
Venezuela (République bolivarienne du)	267 418	–	267 418	18 885	–	–	18 885	286 303	–
TOTAL	1 285 878	558 581	727 297	2 597 681	148 652	2 228 668	220 361	947 658	449 404